

RÈGLEMENT TARIFAIRE

DISTRICT DE FOOTBALL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

2022 - 2023

Voté en Comité de Direction le 17 août 2022



District de Football
des Pyrénées-Atlantiques

SOMMAIRE

I – Cotisations clubs	3
II – Annuaire en ligne	3
III – Droits d’engagement.....	3
1 – Championnats Séniors	3
2 – Coupes Séniors	3
3 – Championnats Jeunes	3
4 – Coupes Jeunes	4
IV – Forfaits	4
V – Indemnités kilométriques.....	4
VI – Frais d’arbitrage	4
1 – Arbitrage niveau Séniors.....	4
2- Arbitrage niveau Jeunes	5
3- Observateurs arbitres.....	5
VII – Frais de dossier	5
1 - Procédures.....	5
2 – Changements calendriers : inversion de match, de terrain, changement d’heures et autres..	5
VIII – Amendes.....	6
1 – Feuille de match informatisée et papier	6
2 – Licences manquantes.....	6
3 – Administration	6
4 – Manifestations du District.....	6
5 – Litiges (montant minimum).....	7
IX – Amendes Disciplinaires.....	7
1 - Avertissements	7
2 – Exclusion ou suspension joueur / dirigeant.....	7
3 – Qualification.....	7
X – Infraction au Statut de l’Arbitrage	8
1- Clubs de D1.....	8
2- Autres divisions de District	8

REGLEMENT TARIFAIRE 2022-2023

I – Cotisations clubs

Selon le niveau de l'équipe 1 du club.

Club Fédération	210 €
Club Ligue	155 €
Club District	115 €

II – Annuaire en ligne

Actualisation	5 € / voix
Frais de gestion	40 €

III – Droits d'engagement

1 – Championnats Séniors

Séniors D1	140 €
Séniors D2	130 €
Séniors D3	120 €
Séniors D4	110 €
Séniors à 7 / Vétérans à 7	100 €
Féminines à 11	100 €
Féminines à 8	90 €

2 – Coupes Séniors

Coupe des Pyrénées	120 €
Coupe Vispaly	110 €
Coupe Dargains	100 €
Coupe Fuma	100 €
Coupe Jouanlong	100 €
Coupe Pyrénées Féminines à 11	70 €
Coupe Pyrénées Féminines à 8	60 €

3 – Championnats Jeunes

U19	65 €
U17	65 €
U15	60 €
U13	40 €
U11 / U9 / U7	5 € / par équipe engagée

REGLEMENT TARIFAIRE 2022-2023

4 – Coupes Jeunes

Coupe des Pyrénées U19	55 €
Coupe Interdistricts U19	55 €
Coupe des Pyrénées U17	50 €
Coupe Encouragement U17	50 €
Coupe des Pyrénées U15	40 €
Coupe Encouragement U15	40 €

IV – Forfaits

1 ^{er} match	45 €
2 ^{ème} match	90 €
Forfait général / Forfait coupes	185 €
Forfait 3 dernières journées de championnat	185 €
U13 + Foot Animation	30 €

V – Indemnités kilométriques

Équipes Séniors et Jeunes (barème F.F.F. aller/retour)	0,446€ / km
Minimum à percevoir Équipes Séniors et Jeunes (-50km)	22.30 €
Contrôleur arbitre (barème F.F.F. aller/retour)	0,446 € / km
Minimum à percevoir contrôleur arbitre (-80km)	22.30 €
Frais de déplacement compétitions km aller (caisse péréquation)	2 €

VI – Frais d'arbitrage

1 – Arbitrage niveau Séniors

Centre D1	40 €
Centre D2	38 €
Centre D3	35 €
Centre D4	33 €
Assistants D1 / D2 / D3 / D4	32 €
Foot Loisir Séniors à 7 / Vétérans	30 €
Centre Coupe des Pyrénées	40 €
Centre Coupe Vispaly	38 €
Centre Coupe Dargains	35 €
Assistants Coupes	32 €

REGLEMENT TARIFAIRE 2022-2023

2- Arbitrage niveau Jeunes

Centre U19 / U17 / U15	30 €
Assistants U19 / U17 / U15	25 €
Centre Coupes	30 €
Assistants Coupes	25 €
Centre U13	27 €
Assistants U13	22 €

3- Observateurs arbitres

Observateur principal	40 €
Observateur Adjoint 1 (accompagnement)	30 €

VII – Frais de dossier

1 - Procédures

Frais de constitution d'un dossier sans instruction	10 €
Frais de constitution d'un dossier avec instruction (1 ^{ère} instance)	30 €
Frais de dossier pour 2^{ème} convocation	60 €
Frais de dossier – Appel	50 €
Frais de dossier – Appel Disciplinaire	60 €
Réserve – Réclamation avant-match	30 €
Réserve – Réclamation après match	40 €
Demande d'évocation	40 €

2 – Changements calendriers : inversion de match, changement de terrain, d'heures et autres

Délais officiels non respectés via Footclubs \leq 7 jours	30 €
Délais officiels non respectés \leq 48 heures	60€
Changement sans autorisation	60 € par club

VIII – Amendes

1 – Feuille de match informatisée et papier

Retard envoi de la FM	25 €
Retard d'une semaine	25 €
Retard de 2 semaines	50 €
Retard au-delà de 2 semaines et définitif	90 €
Retard avec Discipline	50 €
Non transmission feuille papier et annexe via Footclubs sous 48h	10€
FM non conforme	10 €
FM incomplète	10 €
FM de complaisance	120 €
FM falsifiée ou fraude	170 €
Destruction volontaire d'un document officiel	230 €

2 – Licences manquantes

Licence manquante Séniors / Féminines / Vétérans	10 €
Licence manquante Foot Animation / U13 à U19 – U14F à U18F	5 €

3 – Administration

Manquement obligation nombre minimum de licence dirigeant (art. 3 RG DFPA)	10 € / par licence manquante
Défaut d'enregistrement ou de communication des résultats	10 €
Défaut de réponse à une demande du District / Absence à une convocation du District	25 € / personne
Absence qui entraîne une seconde convocation	70 €
Absence aux Assemblées Générales	90 €
Organisation d'un match amical non déclaré	200 €

4 – Manifestations du District

Non-participation motivée d'équipes dans les organisations officielles Foot Animation	45 €
Non-participation motivée aux journées techniques et féminines	45 € / joueur
Joueur absent aux sélections qui participe à un autre match	90 €

REGLEMENT TARIFAIRE 2022-2023

5 – Litiges (montant minimum)

Mauvaise organisation d'une manifestation (ou assimilée) / Mauvaise tenue d'une équipe / Entrave au déroulement de la rencontre (ou assimilée)	90 €
Comportement contraire à la déontologie sportive d'une équipe ou d'un public en championnat ou en Coupe	90 €
Comportement contraire à la déontologie sportive d'une équipe ou d'un public en phases finales de Coupe (des 1/8 ^{ème} aux 1/2)	200 €
Comportement contraire à la déontologie sportive d'une équipe ou d'un public en finale	500 €
Abandon du terrain / Refus de quitter le terrain suite à une expulsion / Refus de reprendre la rencontre	90 €

IX – Amendes Disciplinaires

Le tarif des amendes ci-dessous correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu mineurs qui ne mettent pas en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.

1 - Avertissements

1 ^{er} avertissement	10 €
2 ^{ème} avertissement	15 €
3 ^{ème} avertissement – 1 match ferme pour récidive dans les délais	45 €

2 – Exclusion ou suspension joueur / dirigeant

De 1 à 3 matchs	45 €
De 4 à 7 matchs ou 1 mois	70 €
De 8 à 12 matchs ou 2 et 3 mois	90 €
De + de 12 matchs à – de 6 mois	130 €
De 6 mois à 2 ans	190 €
+ de 2 ans	270 €
+ de 5 ans	360 €

3 – Qualification

Participation à une rencontre d'un joueur suspendu	90 €
Joueur ayant participé à 2 rencontres dans le même week-end	90 €
Fraude sur identité	230 €

X – Infraction au Statut de l'Arbitrage

Conformément à l'article 46 du Statut de l'Arbitrage de la F.F.F.

1- Clubs de D1

1 ^{ère} année d'infraction	120 €
2 ^{ème} année d'infraction	240 €
3 ^{ème} année d'infraction	360 €
4 ^{ème} année d'infraction et +	480 €

2- Autres divisions de District

1 ^{ère} année d'infraction	60 €
2 ^{ème} année d'infraction	120 €
3 ^{ème} année d'infraction	180 €
4 ^{ème} année d'infraction et +	240 €